



# ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS LOCALES

2022 BEVAIX

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2015

*Séance Ouverte à : 20h04*

### **Comité :**

**Présents :** M. Gilbert Uldry, Mme Ghislaine Calvarin, M. Robert Baertschi, M. Gilbert Calvarin, Mme Georgette Uldry, M. Walter Fiedler, Mme Karynn Schiavi.

### *Préambule :*

Le président prend la parole et souhaite la bienvenue pour cette assemblée générale à la Rouvraie. Il excuse M. Gilbert Bertschi, absent à cause de la soirée des nouveaux citoyens de Bevaix.

Il lit l'ordre du jour, aucune modification n'est demandée.

### **1. Appel :**

**Présents :** Accordéonistes "l'Amitié", Association de la Maison des Jeunes de Bevaix, Atelier bougies bricolages, Centre de jeunesse "La Rouvraie", Chœur d'hommes "Le Vignoble", Club de Jass, Club Nautique, Compagnie des Mousquetaires, Dames paysannes, Développement, Fanfare Béroche-Bevaix, F.C. Bevaix, F.C Bevaix-Amicale, Groupe de la sclérose en plaques, Groupe Scout de l'Abbaye, Groupe d'Enseignement des premiers secours, Gymnastique, Les Biviades, Lion's-Club, Paroisse du Joran, St-Nicolas" bénévoles", Uni hockey, Volley-ball.

**Excusés :** Amicales des sapeurs-pompiers, L'Aristoloché, Les Baladins de l'Abbaye, Samaritains, Tennis club.

**Absents :** Aviculture Cuniculture, Confrérie des vigneron, Mycologie,

### **2. Procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 2014 :**

Le PV a été envoyé par courrier, il est approuvé à l'unanimité.

### **3. Rapports :**

#### **A) du Président :**

Le président donne lecture de son rapport pour la période d'avril 2014 à mars 2015.

Il communique les activités de l'ASLB. L'intendante, Mme Georgette Uldry s'est occupée de 25 manifestations.

Il remercie Ghislaine et Gilbert Calvarin pour leur présence à tous les lotos et pour la vente des tickets de chance. Le système des lotos est apprécié de tous.

Il parle du loto du 31 décembre 2014 et de son organisation avec l'amicale des pompiers.

Lors de cette soirée, il y a eu 285 personnes. Il y a, en outre, été dénombré 43 bouteilles qui ne venaient pas du cellier.

Le PV de la dernière assemblée générale a été envoyé par courrier avec les bulletins de versement pour les cotisations.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

#### **B) de la trésorière :**

Les comptes ont été vérifiés le 18 janvier 2015. La caissière donne un résumé des comptes et reste à disposition de l'assemblée.

Aucune remarque.

#### **C) des vérificateurs :**

Mme Nathalie Dubail lit son rapport et demande à l'assemblée de donner décharge à la caissière.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **4. Nominations statutaires :**

#### **A) du président :**

Le vice-président prend la parole, et demande que le président soit réélu pour une année. Approuvé par applaudissements.

#### **B) du comité:**

Le président présente le comité. Il les nomme un par un.

Le reste du comité est élu pour une année par applaudissements.

#### **C) des vérificateurs de comptes :**

1<sup>er</sup> le Uni Hockey, 2<sup>ème</sup> Club de Jass, suppléant Société de Développement.

### **5. Démission-admission :**

Démission : APEB, Le groupe des Paralysés.

Admission : Noël Ensemble, approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

### **6. Agenda juillet 2016 à juin 2017 :**

Le président récapitule l'agenda juillet 2015 à juin 2016:

Le 14 et 15 août : fête du port. M. Moreno Bourquin interrompt le président et nous fait savoir que le 14 août, à la fête du port, il y aura un concert de jazz et que les habitants de Bevaix y seront tous conviés.

Le président reprend lecture. 28 et 29 août : fête de la Miaou.

Le 19 novembre la Rouvraie renonce au loto. Le volley prend la date du 24 octobre 2015 en lieu et place du 30 janvier 2016. La gym prend le 30 janvier 2016 en lieu et place du volley.

Le 27 février le loto des Mousquetaires est en même temps que la soirée des Accordéonistes à la Rouvraie.

Le 12 mars 2016 le loto des juniors (FC, Volley et Gym) est supprimé et remplacé par le GEPS.

Le 16 avril le loto est annulé. Le 23 avril le dîner de paroisse est supprimé.

L'agenda est établi pour la période mentionnée.

## **7. Fête nationale samedi 1er août 2015:**

La fête aura lieu au stand de tir avec l'aide de Noël Ensemble et St Nicolas. Le président demande s'il y a des sociétés qui aimeraient donner un coup de main, personne n'est pour l'instant intéressé.

## **8. Grande salle :**

La patente pour débit de boisson a changé de prix, en lieu et place de 50.- elle est montée à 275.-. Pour les sociétés à but humanitaire cette patente est offerte.

Le président propose à l'assemblée d'écrire une lettre pour expliquer que le prix dépasse le revenu de la cantine, et que de ce fait, il sera impossible pour certaines sociétés de faire un bénéfice. Pour cela il s'adressera à M. Pierre Bonhôte.

L'assemblée est d'accord.

Sur le même sujet, le président nous lit un mail de M. Thierry Maillardet envoyé à M. Pierre Bonhôte.

## **9. 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'ASLB :**

L'ASLB prévoit d'organiser une fête dans le verger communal le samedi 11 juin 2016. Elle proposera aux sociétés de se présenter par un stand ou par une production de leurs talents.

La fête durerait de 10h à 22h.

Le débit de boisson sera assuré par L'ASLB. Un courrier sera distribué, avec un explicatif, pour les inscriptions.

Le président demande si les sociétés seraient d'accord ? Approuvé à l'unanimité.

## **10. Divers :**

Le président demande si l'assemblée à des questions.

- Mme Martine Chevalier demande des nouvelles de la grande salle.

Le Président répond que le comité a écrit à la commune. Celle-ci nous a répondu le 4 ct. En résumé, aucun changement. M. Robert Kaech de la fanfare a eu une réunion le 2 septembre avec le comité technique et depuis aucune nouvelle de la commune ou de ce comité. Pas de nouvelle convocation depuis le début de l'année.

- M. Bohnenstengel explique que tous les lotos ont de la peine à tourner et il se plaint de la vétusté et de l'état de la grande salle. Il propose de demander de baisser la location de la salle, par l'intermédiaire de l'ASLB, dans un prochain courrier.

Le Président répond que oui, le nécessaire sera fait.

- M. Favre demande s'il y a possibilité d'avoir une patente annuelle pour l'ASLB, valable pour toutes les sociétés locales. Il demande d'en faire la demande lors du prochain courrier envoyé au SCAV.

Le Président répond également que oui, le nécessaire sera fait.

Le président termine l'assemblée en annonçant qu'une verrée, des limonades ainsi qu'un plat froid sont offerts par l'ASLB.

*Séance levée à : 21h14.*

La secrétaire : Karynn Schiavi